

**CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE  
PRODUCTION AGRICOLE / CUMA  
du 15 septembre 2020  
IDCC - 7024**

**Avenant n°8 du 18 janvier 2024**

- La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)  
- La Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA)  
D'une part,

- La Fédération Générale Agroalimentaire CFDT  
~~- La Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière CGT~~  
- La Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation et des secteurs connexes FO  
- La Fédération CFTC de l'Agriculture  
- Le Syndicat National des Cadres d'Entreprises Agricoles CFE/CGC  
D'autre part,  
Conviennent :

Pour tenir compte de la dernière évolution du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les partenaires sociaux ont décidé de modifier l'annexe 1 telle qu'issue de la Convention collective nationale de la Production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020.

Dans la mesure où la présente convention a vocation à s'appliquer essentiellement auprès de très petites entreprises, les partenaires sociaux estiment que ces dispositions leur sont particulièrement applicables et que, par conséquent, ils répondent à l'obligation issue de l'article L.2261-23-1 du code du travail.

**Article 1 - Modification de l'annexe 1**

Palier 1	11,65€
Palier 2	11,74€
Palier 3	11,91€
Palier 4	12,17€
Palier 5	12,70€
Palier 6	13,30€
Palier 7	14,08€
Palier 8	15,05€
Palier 9	16,29€
Palier 10	18,04€
Palier 11	20,53€
Palier 12	23,46€

**Article 2 – Date d’entrée en vigueur**

Le présent avenant entrera en vigueur au premier jour du mois civil suivant la parution de son arrêté d’extension au Journal Officiel.

**Article 3 – Dépôt et extension de la convention**

Il appartient au secrétariat de la CPPNI d’effectuer les formalités d’usage en vue du dépôt et de la demande d’extension du présent avenant conformément aux textes en vigueur.

Fait à Paris, le 18 janvier 2024

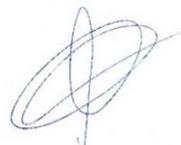
F.N.S.E.A.  
Jérôme Volle



F.N.C.U.M.A.  
Cyril Jaquin



FGA/CFDT  
Benoît Delarce



FNAF/CGT

FGTA/FO  
Guillaume Tramcourt



CFTC-AGRI  
Dominique Boucherel



SNCEA/CFE-CGC  
Bernard Pire

